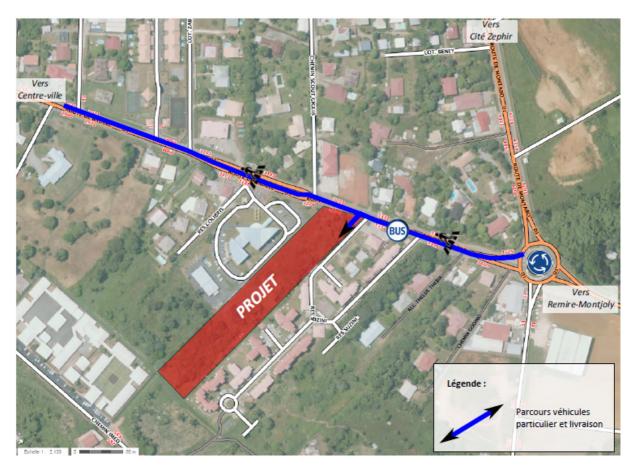
ANNEXE 4a : PLAN DES ABORDS DU PROJET ECHELLE 1 / 2 100 <u>Bâtiments voisins</u>

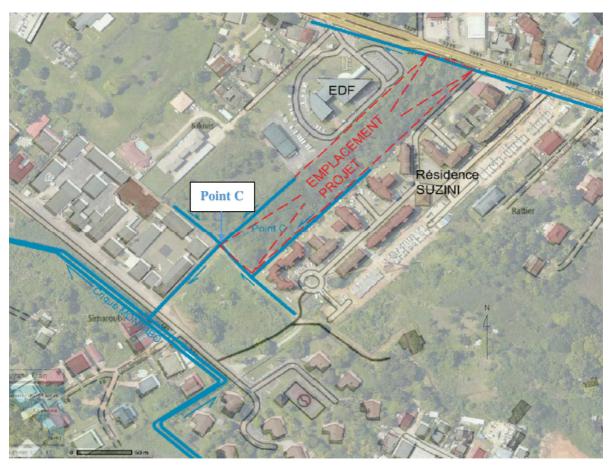


Date juillet 2015

ANNEXE 4b: PLAN DES ABORDS DU PROJET ECHELLE 1 / 2 100

Les canaux des Eaux pluviales

Source : extrait dossier loi sur l'eau SCI CAYENIL (canaux représentés en bleu)



NORD : La route de Baduel, le long de laquelle un canal, partiellement enterré, entraîne les eaux pluviales vers l'ouest.

SUD: Un canal qui entraîne les eaux pluviales vers l'ouest pour aboutir en un point de convergence (C).

(Au-delà du canal, une parcelle de savane)

EST: Le système d'évacuation des eaux pluviales de la Résidence Suzini. Un fossé peu profond, longeant partiellement la parcelle BO511 au sud-est. Il collecte une partie des eaux pluviales de la résidence pour l'entraîner vers le canal sud et le point de convergence (C).

OUEST: Le système d'évacuation des eaux pluviales du bâtiment administratif de EDF, doté de son système d'évacuation des eaux pluviales. Un fossé, longeant partiellement la parcelle BO511 au sud-ouest, collecte une partie des eaux pluviales de la savane non aménagée du sud de la parcelle EDF pour l'entraîner vers le point de convergence (C).